République Française — Liberté, Egalité, Fraternité — Département des Basses-Alpes — 2me Circonscription

Elections à l'Assemblée Nationale du 23 Novembre 1958

Mes chers concitoyens,

Elu député des Basses-Alpes pour la première fois le 21 octobre 1945, il y a maintenant treize ans, je n'ai jamais séparé, dans mon activité, la défense des intérêts des travailleurs et les initiatives les plus hardies en faveur de l'équipement du département. Dès le 29 décembre 1945, de la tribune de l'Assemblée Nationale, j'ai demandé l'établissement d'un plan d'équipement électrique de nos cours d'eau et en participant personnellement à l'élaboration de la loi du 8 avril 1946, j'ai pu faire avancer plus facilement le programme du Verdon et de la Durance et préparer la réalisation du barrage de Serre-Ponçon.

Si la présence d'un ministre communiste, Marcel PAUL, au Ministère de la Production Industrielle a été décisive pour ces réalisations, un autre ministre communiste, François BILLOUX a accédé à mes arguments et donné un départ généreux à la construction de logements dans les Basses-Alpes.

Mon activité ne pouvait se borner à ces importantes réalisations. J'ai secondé les syndicats des travailleurs du bâtiment, et toutes les organisations ouvrières de fonctionnaires et d'employés dans la défense de leurs revendications et nous avons pu obtenir en associant l'action parlementaire à l'action syndicale plusieurs réductions des abattements de zone de salaires et d'autres satisfactions.

En déposant une proposition de loi tendant à la défense des producteurs familiaux de lavande et de lavandin, en intervenant à chaque occasion en faveur des preneurs de baux ruraux, des viticulteurs, des oléiculteurs, et d'une façon plus générale en faveur des petits paysans accablés par la concurrence de la grande propriété foncière, j'ai travaillé avec persévérance au soutien des intérêts des travailleurs des champs.

Mes votes concernant les anciens combattants, les vieux travailleurs, les artisans, les petits commerçants sont aisément contrôlables et témoignent de ma fidélité aux engagements que j'avais pris.

Je suis monté bien souvent à la tribune de l'Assemblée Nationale pour défendre la paix, pour proposer au Viet-Nam et en Algérie des solutions raisonnables garantissant les intérêts de notre pays et mettant fin à l'effusion de sang et aux dépenses de guerre ruineuses. Mon mérite et celui des autres députés communistes a été bien souvent d'être clairvoyants avant d'autres et cela nous permet de vous demander de juger les hommes non pas sur leurs déclarations mais sur leurs actes.

Avec la paix en Algérie, il serait possible de pousser l'équipement du pays et de relever le niveau de vie des Français des classes laborieuses. Dans la prochaine Assemblée Nationale, la seule opposition valable et efficace pour préserver les libertés, pour défendre les droits des travailleurs, pour lutter en faveur de la paix et de la détente internationale sera l'opposition des députés communistes.

C'est l'intérêt du plus grand nombre d'entre vous qu'il y ait, en dépit d'une loi électorale injuste, un groupe communiste suffisamment fort.

Pierre Girardot

Député sortant
Maire de Sainte-Tulle
Commandant F.F.I.
Cité à l'ordre de l'armée
Candidat du Parti Communiste Français

FORCALQUIER - Imp Ch TESTANIÈRE

Français, Françaises,

Le coût de la vie ne cesse d'augmenter. La crise économique menace. Réductions d'horaires et début de chômage frappent déjà les travailleurs. En Algérie, la guerre s'éternise.

Le Parti Communiste Français considère que la domination des capitalistes est la cause profonde de la misère, du colonialisme et de la guerre et que la seule solution complète de ces problèmes, c'est le socialisme.

Par la socialisation des grands moyens de production et d'échange, le socialisme met fin à l'exploitation du travail d'autrui ; il supprime pour toujours les causes des crises économiques et des guerres ; il donne à l'humanité la complète jouissance des richesses de la nature, du travail et de la science.

Cependant, il est possible, dès maintenant, de réaliser une politique répondant aux exigences des travailleurs et de la nation.

Depuis dix ans, la production par ouvrier a augmenté de 40 %, apportant au grand patronat des profits fabuleux.

Le grand capital peut donc payer les frais d'une politique de progrès social.

Depuis dix ans, de l'Indochine à l'Algérie, les guerres coloniales ont ruiné le budget de la France et empêché tout progrès.

Par la négociation, la guerre en Algérie peut finir.

Certes, la Constitution adoptée le 28 septembre a diminué considérablement le rôle de la prochaine Assemblée Nationale. Le système électoral a pour but de réduire la représentation des travailleurs manuels et intellectuels de la ville et de la campagne. Il sera donc plus difficile que par le passé de défendre au Parlement les revendications de la population laborieuse.

Pour dresser un barrage efficace à l'avance des forces réactionnaires, pour réduire les effets d'un pouvoir dictatorial, pour défendre pied à pied les intérêts des petits contre les gros, pour jeter les bases du regroupement indispensable de tous les républicains, il est nécessaire de voter en masse pour assurer la présence d'un groupe communiste important à l'Assemblée Nationale.

Les députés communistes s'appuieront constamment sur la volonté populaire exprimée par les organisations et groupements ouvriers et démocratiques.

Tout en poursuivant son action pour la révision démocratique de la Constitution par le peuple souverain, le Parti Communiste considère qu'il est possible de réaliser le programme de justice sociale et de salut national suivant :

1 RELÈVEMENT DU NIVEAU DE VIE DES MASSES POPULAIRES par l'augmentation des salaires, traitements, retraites, pensions et prestations familiales. Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire, création d'une véritable assurance chômage aux frais du patronat. Aide aux petits et moyens paysans, ainsi qu'à l'artisanat, au petit commerce et à la petite entreprise, menacés par les monopoles.

2 PAIX EN ALGERIE par la négociation avec ceux contre qui la France se bat, et établir avec l'Algérie comme avec tous les peuples coloniaux — y compris la Guinée — des rapports nouveaux fondés sur l'indépendance, l'égalité des droits et avantages mutuels.

3 POLITIQUE EXTERIEURE D'INDÉPENDANCE FRANÇAISE ET DE PAIX fondée sur la coopération pacifique avec tous les peuples sans exclusive, l'arrêt des expériences atomiques, de la remilitarisation de l'Allemagne et de la course aux armements.

4 REDUCTION MASSIVE DES DEPENSES MILITAIRES ET REFORME DEMOCRATIQUE DE L'IMPOT frappant le grand capital et les profiteurs de guerre, afin

— de donner à l'industrie et à l'agriculture, à la technique, à la recherche scientifique et à la culture les moyens nécessaires à la grandeur française ;

— de donner aux familles et à l'enfance des logements à des prix accessibles et tout ce qui permet d'assurer la santé physique et morale.

5 GARANTIE DE L'AVENIR DE LA JEUNESSE par la réforme démocratique et laïque de l'enseignement, la création des emplois nécessaires à la jeune génération, des équipements sportifs, l'aide aux jeunes et futurs ménages.

6 RESTAURATION DE LA REPUBLIQUE ET CONSTRUCTION D'UNE DEMOCRATIE RENOVEE :

— par l'abrogation des ordonnances prises en violation de l'article 66 de la nouvelle Constitution ;

— par la défense et l'élargissement des libertés démocratiques : liberté d'opinion, libertés syndicales, libertés de la presse et de réunion ;

— par le contrôle du peuple sur ses élus ;

— par une large autonomie communale et départementale.

Car il n'y a pas de grandeur française possible sans une véritable démocratie.

Pour barrer la route à la réaction ; pour réaliser cette politique conforme aux aspirations de notre peuple et aux intérêts de la nation ; pour assurer la présence à l'Assemblée Nationale d'un groupe communiste important et lui donner l'autorité de millions de voix ;

Pour la victoire de la République ;

Pour l'avenir de la France ;

Votez et faites voter pour le candidat du Parti Communiste Français !

LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS.